

L'importance de la première année ?

Par **Didier18**, le **18/05/2014** à **17:25**

Bonjour,

VOilà, ma première année de droit se termine. Le résultat, c'est que sur les matières fonda, j'ai de bons résultats, mais sur le Droit constitutionnel et civil, si je réussis bien en TD, je chute aux partiels :/ Sur ce point, je pense que j'ai trop privilégié le cours de mes professeurs de TD et pas assez celui du cours magistral. Cependant, ma question est de savoir si les résultats de première année comptent pour les masters ou du moins, certains masters plus durs ? :/

Pourriez-vous m'éclairer là-dessus ?

Merci !

Par **bulle**, le **18/05/2014** à **18:14**

Bonjour,

Les résultats de 1ère année seront demandés quand vous candidaterez en Master 2 mais ceux qui seront regardés seront ceux de L3 et de M1 en priorité.

Pour les partiels, il faut toujours privilégier le cours du prof, jamais celui du chargé de TD. Parfois même, le prof ne sait pas exactement ce qui a été fait par le chargé de TD, en dehors des thèmes bien sûr.

Par **Didier18**, le **18/05/2014** à **18:35**

Ah !

Donc ça confirme ce que je pensais, vraiment travailler le cours du professeur et pas seulement l'utiliser comme un support pour préparer les TD.

J'espère tout de même que ce ne sera pas trop préjudiciable pour l'éventuel master 2, enfin que ça ne soit pas décisif au vu de tous les dossiers qu'ils reçoivent :)

Merci pour cette réponse rapide :)